



CEGE 100 CONDUCTRICE

COLLAGE DES REVÊTEMENTS DE SOLS CONDUCTEURS PLASTIQUES ET TEXTILES

- Elimine les charges électrostatiques
- Peut être associé au primaire CEGEPRIM ELEC
- Bonne résistance aux sièges à roulettes
- Bon pouvoir piégeant

DONNÉES TECHNIQUES

TEMPS DE GOMMAGE :

5 à 10 min

TEMPS OUVERT :

50 à 60 min

CONSOMMATION :

300 à 500 g/m² selon le revêtement

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Rapport d'essai Bureau Veritas n° 6006 – 0605 concernant le vieillissement des caractéristiques de conductivité de la CEGE 100 Conductrice



DESCRIPTION

Colle acrylique en dispersion aqueuse chargée en fibres, électro-conductrice, prête à l'emploi, simple encollage

DESTINATION

SOL INTÉRIEUR en locaux P2 et P3
Spécialement adaptée pour la pose de revêtements de sol conducteurs plastiques et textiles en dalles et lés dans les locaux où l'élimination des charges électrostatiques est nécessaire, tels que blocs opératoires, laboratoires, locaux d'unités centrales informatiques...

CEGE 100 CONDUCTRICE peut être associée au primaire conducteur **CEGEPRIM ELEC** dans le cas où le réseau de feuillard n'est pas obligatoirement prévu dans le descriptif des travaux à effectuer.

Avant de coller, lire attentivement le guide de mise en œuvre du fabricant de revêtements.

CARACTÉRISTIQUES

- Couleur : gris clair
- Densité : 1,23
- pH : env. 8
- Résistance électrique : < 3,105 Ohm
- Non inflammable à l'emploi

SUPPORTS de base

Les supports doivent être conformes aux règles de l'art professionnelles (NF DTU 53-1, NF DTU 53-2), CPT neuf et rénovation des ragréages en vigueur.

- Dallage sur terre-plein (1)
- Plancher béton
- Chape ciment
- Chape anhydrite

- Panneaux dérivés du bois
- Ancien carrelage
- Ancien parquet à lames
- Ancienne chape asphalte (ne pas confondre avec les enrobés bitumineux.)
- Sol chauffant

MISE EN ŒUVRE

Se référer aux règles de l'art en vigueur (DTU, CPT...).

Conditions de travail

Température d'utilisation : de +10°C à +30°C

Tempérer, dans la mesure du possible, le matériau et la colle 24 à 48 heures à l'avance sur le lieu de pose.

Les conditions hygrométriques du local ne doivent pas provoquer de risques de condensation.

Sur sol chauffant : Sur support neuf, une première mise en chauffe est nécessaire et dans tous les cas, le chauffage doit être arrêté 48 heures avant ragréage et remis en marche progressivement au moins 48 heures après collage.

Préparation du support

Le support doit être sain, solide, sec (voir taux d'humidité résiduelle indiqué dans les normes DTU des revêtements et l'Avis Technique des chapes anhydrite) et isolé de tout risque de remontées d'humidité.

(1) Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis ou en cas de dallage sur terre-plein, mettre en œuvre notre barrière anti-remontées d'humidité **CEGEPRIM BH** ou tout autre système approprié.

La surface du support doit être propre, exempte de produits gras et dépoussiérée.



Appliquer sur le support un ragréage adapté à sa nature et à la destination du local selon le classement UPEC des locaux pour obtenir une surface « normalement absorbante ».

Voir fiches techniques des primaires et ragréages de la gamme CEGECOL.

Préparation du produit

Prêt à l'emploi - homogénéiser le produit avant chaque application.

Données techniques

Données fournies pour une température de l'air ambiant de +23°C et une humidité relative de 50 % (HR) :

- Temps de gommage sur support absorbant : 10 à 15 min

- Temps ouvert : 40 à 45 min

Application

Si le quadrillage du feuillard de cuivre n'est pas imposé dans le descriptif des travaux à effectuer, appliquer au préalable le primaire conducteur **CEGEPRIM ELEC**. Après un séchage d'environ 4 heures du primaire, coller tous les 40 m² une bande de feuillard de 1,5 à 2 m linéaires avec **CEGE 100 CONDUCTRICE**.

Dans le cas d'implantation d'un réseau de feuillard, coller les bandes de cuivre avec **CEGE 100 CONDUCTRICE** (se conformer aux instructions du fabricant de revêtement de sol pour la disposition du feuillard).

La mise à la terre devra être effectuée par un électricien agréé.

Etaler la colle sur le support avec une spatule adaptée au matériau à coller :

Spatule à dents pointues type K ou TKB S1 pour les sols plastiques conducteurs
Spatule à dents pointues type TL ou TKB S2 pour les sols textiles conducteurs

Consulter également la spatule indiquée par le fabricant de revêtements.

Après avoir observé le temps de gommage nécessaire (dépend de la nature du support et du matériau, de la quantité de colle déposée et de la température et hygrométrie de la pièce au moment de la pose), appliquer le revêtement dans le film de colle, puis maroufler soigneusement et suffisamment pour :

- chasser l'air emprisonné,
- écraser les sillons de colle,
- assurer un bon transfert sur l'envers du revêtement.

Pour avoir un bon transfert au dos du revêtement, l'affichage de ce dernier doit se faire tant que le film de colle est encore humide.

Nettoyage

Taches et outils (de suite après emploi) : à l'eau claire.

Taches sèches : eau tiède + vinaigre blanc ou alcool (se référer aux consignes de sécurité indiquées sur l'emballage du détachant).

Procéder par tamponnage avec un chiffon propre. Faire un essai préalable.

CONSOMMATIONS INDICATIVES

Spatule type K ou TKB S1 : 300 à 350 g/m²

Spatule type TL ou TKB S2 : 450 à 500 g/m²

S'assurer du bon état de la spatule pour respecter la consommation au m².

CONDITIONNEMENT

Seau plastique de 12 kg

CONSERVATION ET STOCKAGE

1 an en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel et de l'humidité CRAINT LE GEL.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Pour connaître les précautions d'emploi, de stockage et d'élimination du produit, consulter la Fiche de Données de Sécurité la plus récente, disponible sur le site www.cegecol.com

Mentions légales :

Les informations contenues dans la présente fiche technique, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de changer les propriétés de ses produits. Nos services sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos Conditions générales de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande. SIKA FRANCE S.A.S - 84, rue Edouard Vaillant - 93350 Le Bourget. Pour plus de renseignements, merci de contacter notre service technique 01 46 11 51 22.